

BUtgb vzw - **UBAtc** asbl



MENUISERIE

SYSTEMES DE FENETRES ET PORTES EN PVC

**DECEUNINCK
PROFILÉS EN PVC-U
REVÊTUS D'UN FILM DÉCORATIF**

Valable du 19/03/2025 au 18/03/2030

Titulaire d'agrément :

Deceuninck sa – Division Benelux
Bruggesteeweg 360
8830 Hooglede-Gits
www.deceuninck.be - belux@deceuninck.com
Tél. : +32 (0)51 239 289



Un agrément technique concerne une évaluation favorable d'un produit de construction par un opérateur d'agrément compétent, indépendant et impartial désigné par l'UBAAtc pour une application bien spécifique.

L'agrément technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit :

- identification des propriétés pertinentes du produit en fonction de l'application visée et du mode de pose (ou de mise en œuvre),
- conception du produit,
- fiabilité de la production.

L'agrément technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le titulaire d'agrément.

Pour que l'agrément technique puisse être maintenu, le titulaire d'agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du produit soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du produit à l'agrément technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAAtc à un opérateur de certification compétent, indépendant et impartial.

L'agrément technique et la certification de la conformité du produit à l'agrément technique sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et/ou l'architecte demeurent entièrement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

Sauf disposition contraire, l'agrément technique ne traite pas de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires ni de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Opérateurs d'agrément



Buildwise

Kleine Kloosterstraat 23 1932 Sint-Stevens-Woluwe
info@buildwise.be - www.buildwise.be



SECO Belgium

Siège social : Cantersteen 47 1000 Bruxelles
Bureaux : Hermeslaan 9 1831 Diegem
mail@seco.be - www.groupseco.be

Opérateur de certification



BCCA

Siège social : Cantersteen 47 1000 Bruxelles
Bureaux : Hermeslaan 9 1831 Diegem
mail@bccabe - www.bccabe



AVANT-PROPOS

Ce document concerne une actualisation du texte d'agrément ATG 2926, valable du 21/11/2023 au 20/11/2028. Les modifications par rapport à la version précédente sont reprises ci-après :

Modifications par rapport à la version précédente
– Distinction entre les systèmes de fenêtres et portes '76' en '76"X". – Indiquer les compounds résistants aux UV réduit. – Eliminer les compounds DECOM 1340/003. – Introduction des compounds D700/57, D700/58, D700/59, D700/96 et D703/69. – Introduction d'un spectrophotomètre nouveau CM 26d. – Arrêt de la production à Bogen, Allemagne. – Introduction nouveau couleur de film 1329 - F456-6015 – Beige mat. – Adaptation à la NBN B25-002-5:2023. – Vérification du maintien de la classe de perméabilité à l'air après essai de comportement entre différents climats.

Les agréments techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.butgb-ubatc.be).

La version la plus récente de l'agrément technique peut être consultée en scannant le code QR figurant sur la page de garde.

© Les droits de propriété intellectuelle concernant l'agrément technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.



AGREMENTS TECHNIQUES ASSOCIES

Agrément technique:		Certification:	
✓	Profilés en PVC-U résistants aux rayons UV (UVM) conformément au §4.1.1, de l'ATG H866, revêtus d'un film décoratif	✓	Production des profilés en PVC-U résistants aux rayons UV (UVM) conformément au §4.1.1, de l'ATG H866, revêtus d'un film décoratif
✓	Profilés en PVC-U résistants aux rayons UV réduit (RUV) conformément au §4.1.1, de l'ATG H883, revêtus d'un film décoratif	✓	Production des profilés en PVC-U résistants aux rayons UV réduit (RUV) conformément au §4.1.1, de l'ATG H883, revêtus d'un film décoratif
✓	Films appliqués sur des profilés en PVC-U du système de fenêtres et portes - iCOR Premier 80 décrit dans l'ATG 3174 - iCOR Elegant Origin & Infinity 76(X) décrit dans ATG 3233 - iCOR Elegant Thermofibra Infinity 76(X) décrit dans ATG 3258 - iCOR Elegant Monorail décrit dans l'ATG 3214	✓	Films appliqués sur des profilés en PVC-U du système de fenêtres et portes - iCOR Premier 80 décrit dans l'ATG 3174 - iCOR Elegant Origin & Infinity 76(X) décrit dans ATG 3233 - iCOR Elegant Thermofibra Infinity 76(X) décrit dans ATG 3258 - iCOR Elegant Monorail décrit dans l'ATG 3214



REFERENCES NORMATIVES ET AUTRES

AGCR-RGAC	2022-06-30	Règlement Général d'Agrément et de Certification de l'UBAtc
NBN B25-002-1	2019	Menuiserie extérieure - Partie 1: Prescription des performances générales - Fenêtres et façades rideaux.
NBN B25-002-2	2022	Menuiserie extérieure - Partie 2 : Prescription des performances générales pour les portes extérieures pour piétons
NBN B25-002-5	2023	Menuiserie extérieure - Partie 5 : Prescriptions pour les profilés et les châssis en PVC-U
NBN EN 12608-1:2016+A1	2020	Profilés de poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U) pour la fabrication des fenêtres et des portes - Classification, exigences et méthodes d'essai - Partie 1 : Profilés en PVC-U non revêtus avec des faces de teinte claire
NBN EN 12608-2	2023	Profilés de poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVCU) pour la fabrication des fenêtres et des portes - Classification, exigences et méthodes d'essai - Partie 2 : Profilés en PVC-U plaxés avec des films collés

1 Objet

Ce document complète les agréments techniques pour les systèmes de fenêtres et portes en PVC iCOR Elegant Origin &Infinity 76(X) (ATG 3233), iCOR Elegant Thermofibra Infinity 76(X) (ATG 3258), iCOR Elegant Monorail ATG 3214 et iCOR Premier 80 ATG 3174 par la production des profilés non-résistant aux rayons UV et par la description du collage des profilés avec des films décoratifs.

L'agrément technique d'un système de fenêtres et portes à profilés en PVC-U, revêtues d'un film, présente la description technique d'un système de fenêtres et portes constituées des composants repris au § 3 conformément aux prescriptions de fabrication présentées au § 4, au mode de pose décrit au § 6 et aux mesures d'entretien et de protection reprises au § 7.

Sous réserve des conditions précitées et s'appuyant sur les résultats d'essai fournis par le titulaire d'agrément, les résultats d'essai du programme d'essai complémentaire réalisé par le titulaire d'agrément conformément aux directives de l'UBAtc et les connaissances actuelles de la technique et de sa normalisation, on peut supposer que les résultats de l'examen d'agrément repris au § 5 s'appliquent aux types de fenêtres et portes mentionnés.

Pour d'autres composants, d'autres modes de construction, d'autres modes de pose et/ou d'autres résultats d'essai attendus, cet agrément technique ne pourra pas s'appliquer sans plus et devra faire l'objet d'un examen complémentaire.

Le titulaire d'agrément et les fabricants de menuiseries peuvent uniquement faire référence à cet agrément pour les applications du système de fenêtres et portes dont il peut être démontré effectivement que la description est totalement conforme à la classification et aux directives avancées dans l'agrément.

Les fenêtres et portes individuelles ne peuvent pas porter la marque ATG.

2 Système

Cet agrément s'appuie sur les agréments ATG 3233, ATG 3258, ATG 3214 et ATG 3174 pour ce qui concerne les propriétés du système de profilés, et élargit cet agrément technique avec des profilés non-résistant aux rayons UV ; le présent agrément y ajoutant le revêtement d'un film collé.

Les profilés non-résistant aux rayons UV sont toujours parachevés au moyen d'un film coloré collé.

Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence (y compris les éventuels amendements) s'applique.

3 Composants

3.1 Profilés de résistance en PVC-U

3.1.1 Compound PVC-U

Les films, limités à ceux décrit dans ce § 3, peuvent être appliqués sur les surfaces apparentes (NBN EN 12608-1:2016+A1:2020 § 3.2.6 & bijlage C) des profilés suivant § 2, extrudés avec et limités aux compounds repris dans le tableau 1 ci-dessous, en fonction des sites d'extrusion et de filmage indiqués.

Compounds résistants aux rayons UV (UVM) conformément à l'ATG H866.

Compounds résistants aux rayons UV réduit (RUV) conformément à l'ATG H883.

Sur les profilés du site d'extrusion à Hooglede-Gits, extrudés avec les compounds du tableau 1, UVM aussi bien que RUV, le filmage peut être appliqué dans toutes les sites de filmage mentionnés au § 4 avec les films repris dans ce § 3.

Profilés résistants aux UV (UVM), extrudés à Menemen conformément à l'ATG 3174 et limité aux compounds stabilisés au Ca-Zn ECOM 50300003 et ECOM 50300096 décrits à l'ATG H866, peuvent être filmés dans tous les sites de filmage énumérés au chapitre 4 avec tous les films répertoriés dans ce chapitre 3, à l'exception des films 'LG Hausys Exterior Foil'.

Profilés résistants aux UV réduit (RUV), extrudés à Menemen conformément à l'ATG 3174 et limité aux compounds stabilisés au Ca-Zn ECOM 50300934 (gris ambiant) décrits à l'ATG H883, peuvent être filmés dans tous les sites de filmage énumérés au chapitre 4 avec tous les films répertoriés dans ce chapitre 3, à l'exception des films 'LG Hausys Exterior Foil'.

Les compounds en PVC-U sont disponibles pour les surfaces visibles dans les coloris suivantes :

Tableau 1 – Matière première PVC-U utilisée pour surfaces visibles

	Compounds	Couleur	Colorimétrie	
Site d'extrusion Hooglede-Gits	Compounds résistants aux rayons UV ⁽²⁾			
	DECOM 1350/003 DECOM 1360/003 D700/57 D700/58 D700/59	Blanc signalisation (approximatif RAL 9016)	L*: 93,50 ± 1,00 a*: -1,00 ± 0,50 b*: 2,15 ± 0,80	(1)
	DECOM 1340/096 D700/96	Blanc crème (approximatif RAL 9001)	L*: 90,00 ± 1,00 a*: 0,20 ± 0,50 b*: 7,25 ± 0,80	(1)
	Compounds résistants aux rayons UV réduit ⁽³⁾ ⁽⁴⁾			
	DECOM 1150/934 D703/69	Gris ambiant (approximatif RAL 7021)	L*: 31,40 ± 2,00 a*: -0,45 ± 1,00 b*: -1,60 ± 1,50	(1)
Site d'extrusion Swarzędz	Compounds résistants aux rayons UV ⁽²⁾			
	700/57 700/58 700/59	Blanc signalisation (approximatif RAL 9016)	L*: 93,50 ± 1,00 a*: -1,00 ± 0,50 b*: 2,15 ± 0,80	(1)
	700/96 DECOM 1340/096	Blanc crème (approximatif RAL 9001)	L*: 90,00 ± 1,00 a*: 0,20 ± 0,50 b*: 7,25 ± 0,80	
	Compounds résistants aux rayons UV réduit ⁽³⁾ ⁽⁴⁾			
	703/69	Gris ambiant (approximatif RAL 7021)	L*: 31,40 ± 1,50 a*: -0,45 ± 1,00 b*: -1,60 ± 1,20	(1)
Site d'extrusion Menemen	Compounds résistants aux rayons UV ⁽²⁾			
	ECOM 50300003	Blanc signalisation (approximatif RAL 9016)	L*: 93,50 ± 1,00 a*: -1,00 ± 0,50 b*: 2,15 ± 0,80	(1)
	ECOM 50300096	Blanc crème (approximatif RAL 9001)	L*: 90,00 ± 1,00	(1)
	Compounds résistants aux rayons UV réduit ⁽³⁾ ⁽⁴⁾			
	ECOM 50300934	Gris ambiant (approximatif RAL 7021)	L*: 31,40 ± 2,00 a*: -0,45 ± 1,00 b*: -1,60 ± 1,50	(1)

(1): Mesuré sur profilés extrudés suivant NBN EN ISO 18314-1 avec Minolta - Spectrophotomètre CM 2600d ou CM 26d, les deux avec source lumineuse D65 (d/8; SCl (specular gloss component included); 10°).

(2): Compounds pour mono-extrusion ou les lames extérieures des faces visibles en coextrusion (NBN EN 12608-1:2016+A1:2020 § 3.2.7 & bijlage C).

(3): Compounds uniquement pour mono-extrusion.

(4): Uniquement pour des profilés munis d'un film décoratif des deux côtés.

Chaque description de couleur est purement indicative, il est fortement recommandé de se procurer des échantillons du matériau proprement dit afin d'en évaluer la couleur, la texture et le brillant.

3.1.2 Profilés de résistance en PVC-U

Les profilés de résistance en PVC-U revêtus d'un film collé présentent la classe, la géométrie, les dimensions, les moments de résistance et les poids tels que repris pour les systèmes de fenêtres et portes en PVC iCOR Elegant Origin &Infinity 76(X) (ATG 3233), iCOR Elegant Thermofibra Infinity 76(X) (ATG 3258), iCOR Elegant Monorail (ATG 3214) et iCOR Premier 80 (ATG 3174).

3.1.3 Stabilité des teintes des films

La stabilité des teintes des films est évaluée pour l'usage dans un climat modéré M pendant 5 ans, ce qui correspond à un rayonnement équivalent en total de 8,0 GJ/m² pendant au moins 4.000 heures (équivalent à la NBN EN 12608-1:2016+A1 :2020 §5.9 et annexe B). Il a été vérifié si la valeur indicative de ΔE* = 3,8 (NBN B25-002-5:2023 tableaux 6 et 7) n'a pas été dépassée. À cet égard, la note (3) du tableau 7 de la NBN B25-002-5:2023 indiquent ceci « Les teintes qui présentent un ΔE* > 3,8 ne sont pas exclues. Cependant, il faut savoir que ces teintes s'altéreront à court ou moyen terme. Afin d'orienter le choix des teintes, un tableau est présenté en Annexe B » de la NBN B25-002-5:2023. Les films dont il apparaît que la valeur indicative de ΔE* = 3,8 est dépassée sont indiqués par un ⁽¹⁾ dans les programmes des couleurs ci-dessous.

3.1.4 Couche de surface collée avec film 'Deceuninck Lamination Foils'

3.1.4.1 Film 'Deceuninck Lamination Foils' - propriétés

Tableau 2 – Type de film 'Deceuninck Lamination Foils'

Marque	Deceuninck Lamination Foils
Type	film bicouche constitué d'un film de base en PVC semi-rigide pigmenté, fortement résistant à la lumière et aux intempéries, et d'une couche de surface acrylique transparente
Texture	Surface plane ou structurée (unicolor ou structure bois)
Fabricant	Renolit SE (Worms, Allemagne) & Renolit Cramlington Ltd (Cramlington, UK)

Le film de 'Deceuninck Lamination Foil' est produit par Renolit et est exclusivement destiné à Deceuninck.

Les films 'Deceuninck Lamination Foils' proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Deceuninck Lamination Foil collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 3 - Caractéristiques du film 'Deceuninck Lamination Foils'

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales ⁽¹⁾
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	NBN EN ISO 2286-3	190 µm ± 15µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	≥ 15 N/mm²
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	> 80 %
Retrait	DIN 53377	≤ 5 %

⁽¹⁾ Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

3.1.4.2 Programme des couleurs 'Deceuninck Lamination Foils'

Tableau 4 – Programme des couleurs 'Deceuninck Lamination Foils'

Dénomination de la couleur	ΔE* ⁽¹⁾	Réf. Dec.	Référence Deceuninck Lamination Foil	N° RAL approximatif
Film nervuré ⁽²⁾				
Chêne foncé	1,82	1025	DEC-025-4001-1,1	n.a.
Chêne or	7,22 ⁽¹⁾	1110	DEC-110-4001-1,1	n.a.
Noyer	1,27	1154	DEC-145-4001-1,1	n.a.
Gris Anthracite	1,34	1072	DEC-072-4001-1,1	7016

⁽¹⁾ Films avec ΔE* ≥ 3,8 – voir §3.1.3
⁽²⁾ Dénomination telle que reprise sur les rapports d'essai délivrés

3.1.5 Couche de surface collée avec film Renolit

3.1.5.1 Film Renolit Exofol MX - propriétés

Tableau 5 – Type de film Renolit Exofol MX

Marque	Renolit Exofol MX	Renolit Exofol MX SST
Type	film bicouche constitué d'un film de base en PVC semi-rigide pigmenté, fortement résistant à la lumière et aux intempéries, et d'une couche de surface acrylique transparente	
Texture	Surface plane ou structurée (unicolor ou structure bois)	
Fabricant	Renolit SE (Worms, Allemagne) & Renolit Cramlington Ltd (Cramlington, UK)	

Les informations suivantes ont été délivrées par RENOLIT concernant les dénominations MBAS II, EXOFOL MX et EXOFOL MX SST : MX-EXOFOL est la nouvelle dénomination de l'ancien MBAS-II. Des pigments froids sont intégrés pour certains films de couleur sombre. Ces films sont désignés par la dénomination SST (Solar Shield Technology).

Les films Renolit MBAS II, EXOFOL MX et EXOFOL MX SST proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Renolit collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 6 – Caractéristiques du film Renolit Exofol MX

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales ⁽¹⁾
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	NBN EN ISO 2286-3	190 à 200 µm ± 15µm selon la structure de la surface
Épaisseur de la couche de surface acrylique	Procédure d'essai Renolit PA – QSP 10.1	≥ 50 µm ± 5µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	≥ 20 N/mm²
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	> 100 %
Retrait	DIN 53377	≤ 4 % (15 min à 100°C)

⁽¹⁾ Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

3.1.5.2 Film Renolit Exofol FX - propriétés

Tableau 7 – Type de film Renolit Exofol FX

Marque	Renolit Exofol FX
Type	film multicouche en polyacrylate constitué d'une couche acrylique pigmentée, fortement résistant à la lumière et aux intempéries, recouverte d'une couche de PVDF ; la face arrière du film étant elle-même revêtue d'un primer.
Texture	Surface plane ou structurée (unicolor ou structure bois)
Fabricant	Renolit SE (Worms, Duitsland) & Renolit Cramlington Ltd (Cramlington, UK)

Les films Renolit Exofol FX proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Renolit collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 8 - Caractéristiques du film Renolit Exofol FX

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales ⁽¹⁾
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	NBN EN ISO 2286-3	170 à 180 µm +20/-15 µm selon de la structure de surface
Épaisseur de la couche de surface acrylique	Procédure d'essai Renolit PA – QSP 10.1	50µm ± 5µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527 -3	≥ 15 N/mm²
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527 -3	≥ 60%
Retrait	DIN 53377	≤ 5 % (15 min. à 100°C)

⁽¹⁾ Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

3.1.5.3 Film Renolit Exofol PX - propriétés

Tableau 9 – Type de film Renolit Exofol PX

Marque	Renolit Exofol PX
Type	film bicouche constitué d'un film de base en PVC-U pigmentée, fortement résistant à la lumière et aux intempéries, et d'une couche de surface acrylique transparente ; la face arrière du film étant elle-même revêtue d'un primer.
Texture	Surface plane ou structurée (unicolor ou structure bois)
Fabricant	Renolit SE (Worms, Duitsland) & Renolit Cramlington Ltd (Cramlington, UK)

Les films Renolit Exofol PX proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Renolit collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 10 – Caractéristiques du film Renolit Exofol PX

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales ⁽¹⁾
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	NBN EN ISO 2286-3	190 à 200 µm ± 15µm selon la structure de la surface
Épaisseur de la couche de surface acrylique	Procédure d'essai Renolit PA – QSP 10.1	≥ 50 µm ± 5µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	≥ 20 N/mm ²
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	> 100 %
Retrait	DIN 53377	≤ 4 % (15 min à 100°C)

⁽¹⁾ Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

3.1.5.4 Programme des couleurs Renolit

Tableau 11 – Programme des couleurs du film Renolit

Dénomination de la couleur	$\Delta E^{*(1)}$	Réf. Deceuninck	Référence Renolit	N° RAL approximatif
Film plan et lisse Exofol MX ⁽²⁾				
Gris orage finesse ⁽⁶⁾	0,82 ⁽³⁾	1120	MX 02.11.71.000110	7016
Gris brumeux finesse ⁽⁶⁾	0,25 ⁽³⁾	1121	MX 02.11.71.000111	7001
Gris ardoise finesse ⁽⁶⁾	0,70 ⁽³⁾	1122	MX 02.11.71.000040	7015
Gris anthracite lisse	1,70 ⁽³⁾	1048	MX 02.11.71.000041	7016
Gris signalisation finesse	0,7 ⁽⁴⁾	1625	MX 02.11.71.000038	7004
Film plan et lisse Exofol FX ⁽²⁾				
Ivoire claire lisse ⁽⁶⁾	0,2 ⁽³⁾	1646	FX 02.12.11.000028	1015
Moondance finesse	0,8 ⁽⁴⁾	1649	FX 02.12.71.000018	7004
Gris aluminium	0,7 ⁽³⁾	1911	FX 02.12.71 000019	n.a.
Noir graphite lisse ⁽⁶⁾	0,5 ⁽³⁾	1921	FX 02.12.81.000065	9004
Blanc Aluminium	0,6 ⁽⁴⁾	1925	FX 02.12.76.000013	n.a.
Film nervuré Exofol MX ⁽²⁾				
Vert Méditerranée ⁽⁶⁾	0,7 ⁽³⁾	1083	MX 6021 05	6021
Vert Chartwell ⁽⁶⁾	0,2 ⁽³⁾	1106	MX 02.11.61.000029	n.a.
Cerisier sauvage	3,4 ⁽³⁾	1109	MX 4.0175 004	n.a.
Gris Béton	0,6 ⁽³⁾	1114	MX 02.11.71.000057	7023
Cardinal platinum ⁽⁶⁾	1,4 ⁽³⁾	1118	MX 9.1293 011	3005
Cèdre gris	0,5 ⁽³⁾	1143	MX 9.3241002	n.a.
Merisier	1,6 ⁽³⁾	1146	MX 9.3214 007	n.a.
Oregon pin	3,1 ⁽⁴⁾	1623	MX 9.1192 001	n.a.

Dénomination de la couleur	$\Delta E^{*(1)}$	Réf. Deceuninck	Référence Renolit	N° RAL approximatif
Film nervuré SST – Réducteur de chaleur ⁽²⁾				
Gris	0,3 ⁽³⁾	1004	MX 02.11.71.000047	7001
Vert sapin	1,8 ⁽³⁾	1006	MX 02.11.61.000009	6009
Brun chocolat	1,3 ⁽³⁾	1008	MX 02.11.81.000122	8022
Brun noir	0,5 ⁽³⁾	1012	MX 02.11.81.000101	n.a.
Chêne nature ⁽⁶⁾	1,2 ⁽³⁾	1020	MX 9.3118 076	n.a.
Chêne foncé	1,2 ⁽³⁾	1025	MX 9.2052 089	n.a.
Acajou	1,7 ⁽⁴⁾	1026	MX 9.2065.021	n.a
Rouge brun ⁽⁶⁾	1,3 ⁽³⁾	1027	MX 02.11.31.000013	3011
Gris quartz	0,7 ⁽³⁾	1068	MX 02.11.71.000046	7039
Bleu brillant ⁽⁶⁾	1,2	1071	PX 02.20.51.000002	5007
Gris anthracite	0,9 ⁽³⁾	1072	MX 02.11.71.000041	7016
Rouge vin	1,4 ⁽³⁾	1076	MX 02.11.31.000012	3005
Bleu acier	1,3 ⁽³⁾	1079	MX 02.11.51.000033	5011
Vert monument	0,6 ⁽³⁾	1085	MX 02.11.01.000001	n.a.
Bleu monument ⁽⁶⁾	0,8 ⁽³⁾	1086	MX 02.11.51.000037	5004
Chêne or	2,5 ⁽³⁾	1110	MX 9.2178 001	n.a.
Bois de rose ⁽⁶⁾	1,8 ⁽³⁾	1111	MX 9.3202 001	n.a..
Vert mousse ⁽⁶⁾	0,3 ⁽³⁾	1134	MX 02.11.61.000013	6005
Macoré	2,0 ⁽³⁾	1144	MX 9.3162 002	n.a.
Chêne irlandais	0,7 ⁽³⁾	1145	MX 9.3211 005	n.a.
Noyer	1,6 ⁽³⁾	1154	MX 9.2178 007	n.a.
Douglas rayé	2,8 ⁽³⁾	1402	MX 9.3152 009	n.a.
Gris basalte	0,7 ⁽³⁾	1667	MX 02.11.71.000039	7012
Gris clair	0,2 ⁽³⁾	1907	MX 02.11.71.000049	7035
Film nervuré Exofol FX ⁽²⁾				
Cuivre ⁽⁶⁾	1,2 ⁽³⁾	1112	F1.9880.95	n.a.
Pyrite	0,4 ⁽³⁾	1116	FX 02.12.17.000001	n.a.
Bronze	0,7 ⁽³⁾	1138	FX 9.1293 714	n.a.
Argenté ⁽⁶⁾	0,6 ⁽³⁾	1139	FX 02.12.76.000014	n.a.
Brun choco ⁽⁶⁾	0,5 ⁽³⁾	1450	F1.8210.95	n.a.
Film nervuré Exofol FX SST ⁽²⁾				
Bleu foncé ⁽⁶⁾	8,3 ^{(7) (3)}	1645 ⁽¹⁾	FX 02.12.51.000004	5005
Film plan et lisse Exofol PX ⁽²⁾				
Blanc pur	1,3 ⁽³⁾	1019	PX 02.20.91000001	9010
Blanc crème	0,6 ⁽³⁾	1096	PX 02.20.11.000001	9001
Blanc cristallin	0,5 ⁽³⁾	1100	PX 02.12.91.000017	9016

Dénomination de la couleur	$\Delta E^{*(1)}$	Réf. Deceuninck	Référence Renolit	N° RAL approximatif
Brun Sepia mat	3,1 ⁽⁴⁾	1347	PX 02.20.81.00030	n.a.
Gris agate	0,2 ⁽³⁾	1665	PX 02.20.71.00005	7038
Film nervuré Exofol PX ⁽²⁾				
Chêne gris ⁽⁶⁾	0,8 ⁽³⁾	1425	PX 9.2140 305	n.a.
n.a. : non applicable ⁽¹⁾ Films avec $\Delta E^* \geq 3,8$ – voir §3.1.3 ⁽²⁾ Dénomination telle que reprise sur les rapports d'essai délivrés. ⁽³⁾ ΔE^* conformément à l'ISO 7724/3 :1984 après vieillissement artificiel 8,0 GJ/m ² & au moins 4.000 heures conformément à la NBN EN 513. ⁽⁴⁾ ΔE^* conformément à l'ISO 11664-4:2012 après vieillissement artificiel 8,0 GJ/m ² & au moins 4.000 heures conformément à la NBN EN 513. ⁽⁵⁾ ΔE^* conformément à l'ISO 18314-1 :2018 après vieillissement artificiel 8,0 GJ/m ² & au moins 4.000 heures conformément à la NBN EN 513. ⁽⁶⁾ Films décoratifs non repris dans la gamme standard.				

3.1.6 Couche de surface collée avec film Hornschuch-Continental

3.1.6.1 Film Hornschuch-Continental - propriétés

Tableau 12 – Type de film Hornschuch-Continental

Marque	Hornschuch-Continental
Type	film bicouche constitué d'un film de base en PVC semi-rigide pigmenté, fortement résistant à la lumière et aux intempéries, et d'une couche de surface acrylique transparente
Texture	Surface plane ou structurée (unicolor ou structure bois)
Fabricant	Hornschuch (Weissbach, Allemagne)

Les films Hornschuch proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Hornschuch collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 13 – Caractéristiques du film Hornschuch-Continental

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales ⁽¹⁾			
		F436	F470	F456	F446
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	NBN EN ISO 2286-3	175 à 205 µm	195 à 225 µm	190 à 220 µm	215 à 265 µm
		Dépend de la structure de la surface			
Épaisseur de la couche de surface acrylique		≥ 50 µm	≥ 55 µm	≥ 60 µm	
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	> 20 MPa			
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	> 80 %			
Retrait	DIN 53377	> ± 2,5 % (10 min. à 60°C)			
⁽¹⁾ Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.					

3.1.6.2 Programme des couleurs Hornschuch-Continental

Tableau 14 – Programme des couleurs du film Hornschuch-Continental

Dénomination de la couleur	$\Delta E^{*}(1)$	Réf. Deceuninck	Référence Hornschuch	N° RAL approximatif
Film plan et lisse ⁽²⁾				
Noir graphite mat	0,1 ⁽³⁾	1043	F446-6062	9011
Gris terre d'ombre mat	0,5 ⁽³⁾	1044	F 436 6065	n.a.
Woodec chêne mat	1,2 ⁽³⁾	1047	F 470 3001	n.a.
Gris anthracite mat	1,6 ⁽³⁾	1103	F436-6003A	7016
Gris foncé mat	0,2 ⁽⁴⁾	1124	F446-7023	7021
Beige mat	0,8 ⁽⁴⁾	1329	F456-6015	9001
Blanc mat	0,2 ⁽³⁾	1358	F436-6001	9010
Gris quartz mat	0,5 ⁽³⁾	1627	F436-6047	7039
Gris basalte finesse	1,6 ⁽³⁾	1628	F436-5048	7012
Gris finesse	0,8 ⁽³⁾	1651	F436-5049	7001
Gris basalte mat	0,5 ⁽³⁾	1657	F436-6048	7012
Gris ardoise mat	1,8 ⁽³⁾	1678	F436-6050	7015
Gris anthracite stylo	0,5 ⁽⁴⁾	1686	F436-4003A	7016
Noir graphite stylo	0,1 ⁽⁴⁾	1690	F446-4062	9011
Film nervuré ⁽²⁾				
Sheffield chêne gris ⁽⁶⁾	1,6 ⁽³⁾	1180	F436-3086	n.a.
Sheffield chêne brun ⁽⁶⁾	1,6 ⁽³⁾	1181	F436-3087	n.a.
Woodec chêne scheffield béton	1,9 ⁽⁴⁾	1036	F470-3003	n.a.
Woodec chêne Scheffield alpin	2,0 ⁽⁴⁾	1042	F470-3002	n.a.
Woodec chêne turner toffee	1,8 ⁽⁴⁾	1342	F470-3004	n.a.
Woodec chêne turner walnut	0,7 ⁽⁵⁾	1346	F470-9036	n.a.
Sheffield lichte eik	2,0 ⁽³⁾	1694	F456 3081	n.a.
Cerise amaretto ⁽⁶⁾	8,0 ^{1)/(3)}	1656	F436-3043	n.a.
Noce Sorrento	7,7 ^{1)/(3)}	1663 ¹⁾	F436-3042	n.a.
Films métalliques ⁽²⁾				
Alux Graphite ⁽⁶⁾	0,3 ⁽³⁾	1102	F436-1024	7021
Alux anthracite ⁽⁶⁾	0,9 ⁽³⁾	1182	F436-1012	7016
Alux aluminium gris	2,5 ⁽³⁾	1184	F436-1016	9007
Alux gris pierre ⁽⁶⁾	0,7 ⁽³⁾	1185	F436-1017	7030
Alux aluminium blanc ⁽⁶⁾	0,7 ⁽³⁾	1186	F436-1015	9006
Alux gris argent ⁽⁶⁾	0,7 ⁽³⁾	1187	F436-1013	7001
Alux DB 703	1,3 ⁽⁴⁾	1653	F436-1014	n.a.
Alu brossé	1,4 ⁽³⁾	1658	F436-6050	n.a.

Dénomination de la couleur	$\Delta E^{*(1)}$	Réf. Deceuninck	Référence Hornschuch	N° RAL approximatif
n.a. : non applicable				
⁽¹⁾ Films avec $E^* \geq 3,8$ – voir §3.1.3				
⁽²⁾ Dénomination telle que reprise sur les rapports d'essai délivrés.				
⁽³⁾ ΔE^* conf. à l'ISO 7724/3 :1984 après vieillissement artificiel 8,0 GJ/m ² & au moins 4.000 heures conf. à la NBN EN 513.				
⁽⁴⁾ ΔE^* conf. à l'ISO 11664-4:2012 après vieillissement artificiel 8,0 GJ/m ² & au moins 4.000 heures conf. à la NBN EN 513.				
⁽⁵⁾ ΔE^* conf. à l'ISO 18314-1 :2018 après vieillissement artificiel 8,0 GJ/m ² & au moins 4.000 heures conf. à la NBN EN 513.				
⁽⁶⁾ Films décoratifs non repris dans la gamme standard.				

3.1.7 Couche de surface collée avec film LG Hausys Exterior

Uniquement pour les profilés résistants aux rayons UV et non résistants aux rayons UV, extrudés à Gits, comme expliqué au §3.1.1.

3.1.7.1 Film LG Hausys Exterior - propriétés

Tableau 15 – Type de film LG Hausys Exterior foil

Marque	LG Hausys Exterior Foil
Type	film bicouche constitué d'un film de base en PVC semi-rigide pigmenté, fortement résistant à la lumière et aux intempéries, et d'une couche de surface acrylique transparente
Texture	Surface plane ou structurée (unicolor ou structure bois)
Fabricant	LG Hausys Ltd., One IFC 10 Gookjegemyoong-Ro Yougdeungpo-Gu 150-876 Seoul, Korea

Les films LG Hausys Exterior Foil proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film LG Hausys Exterior Foil collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 16 - Caractéristiques du film LG Hausys Exterior foil

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	ISO 4593	190 à 200 µm ± 15 µm en fonction de la structure de surface
Épaisseur de la couche de surface acrylique		≥ 50 µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	> 20 MPa
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	> 80 %
Retrait	DIN 53377	≤ 5 % (15 min. à 100°C)

Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

3.1.7.2 LG Hausys Exterior Foil – programme des couleurs

Tableau 17 – Programme des couleurs LG Hausys Exterior foil

Dénomination de la couleur	$\Delta E^{*(1)}$	Réf. Dec.	Référence LG Hausys	N° RAL approximatif
Metallic looks ⁽²⁾				
frêne coupe de scie ⁽⁶⁾	1,2 ⁽³⁾	1151	G8101-G7	9002
acier oxydable ⁽⁶⁾	1,6 ⁽³⁾	1153	G8201-F7	8025
marais gris ⁽⁶⁾	1,1 ⁽³⁾	1416	D2501-F7	7037
⁽¹⁾ Films avec $\Delta E^* \geq 3,8$ – voir §3.1.3				
⁽²⁾ Dénomination telle que reprise sur les rapports d'essai délivrés.				
⁽³⁾ ΔE^* conformément à l'ISO 7724/3 :1984 après vieillissement artificiel 8,0 GJ/m ² & au moins 4.000 heures conformément à la NBN EN 513.				
⁽⁶⁾ Films décoratifs non repris dans la gamme standard.				

3.1.8 Colle

Deux procédés de collage peuvent être appliqués sur des profilés faisant l'objet de l'agrément technique ATG et fabriqués avec les compounds, comme décrit plus haut.

Le collage du film sur le profilé est réalisé au moyen d'une colle hotmelt conformément au tableau ci-après. Afin de garantir un collage parfait, les surfaces de profilés à coller feront l'objet d'un traitement préalable au moyen d'un primer. Toutes les phases de production ont été fixées conformément à une procédure interne de surveillance de la qualité.

Tableau 18 – Collage du film

Couche	Description
Primer	A base de produits à faible teneur en COV (composés organiques volatiles).
Colle hotmelt	Colle thermofusible à base de polyuréthane

Les types et les identifications des colles et des primers ont été repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

3.2 Autres composants

Les systèmes de fenêtres et portes en PVC revêtues d'un film collé sont toujours renforcés. Ils comportent un renfort, une quincaillerie, des joints, peuvent être équipés d'un assemblage en T mécanique, de vitrage, de mastics, de colle, et disposent d'autres accessoires tels que repris dans les agréments des systèmes de fenêtres et portes en PVC iCOR Elegant Origin &Infinity 76(X) (ATG 3233), iCOR Elegant Thermofibra Infinity 76(X) (ATG 3258), iCOR Elegant Monorail (ATG 3214) et iCOR Premier 80 (ATG 3174).

4 Prescriptions de fabrication

4.1 Fabrication

4.1.1 Fabrication des profilés

Les sites de production pour l'extrusion des profilés résistant aux rayons UV sont repris dans les ATG 3233, ATG 3258, ATG 3214 et ATG 3174. Les profilés non résistant aux rayons UV sont extrudés dans ces mêmes sites et sont toujours filmés conformément à cet agrément technique.

Les sites suivants où le filmage est appliqué pour le compte de la firme DECEUNINCK sa, sont régulièrement contrôlés par l'opérateur de certification dans le cadre de cet agrément technique :

- Deceuninck nv, Bruggesteeweg 360, B-8830 Hooglede-Gits, Belgique ;
- EGE profil Ticarit ve sanayi Plastik Ihtisas 5. Cadde N:4 Menemen Izmir (TR), Turquie ;
- Deceuninck d.o.o. Gospodarska Street 11, 10298 Donja Bistra, Croatie ;
- Deceuninck Sp. z o.o.H, ul. Poznańska 34, 62-020 Swarzędz, Polen.

et ceci pour le filmage des profilés de fenêtre et portes comme indiqué au chapitre 4.

Les profilés non résistant aux rayons UV dans la masse sont toujours filmés.

L'autocontrôle industriel de la fabrication comprend notamment la tenue d'un registre de contrôle et l'exécution d'essais en laboratoire sur des éprouvettes prélevées dans la production.

4.1.2 Revêtement des profilés au moyen d'un film collé

Les phases principales d'application du film sont :

- préparation de la précolle (primer) et de la colle principale
- réglage de la machine
 - codage
 - film de protection
 - pose et réglage des rouleaux de compression
- démarrage
- chauffe (évaporation des solvants du primer)
- application de la colle
- découpe et application du film
- application du film de protection
- contrôle propre en cours de processus et contrôle final
- nettoyage du réservoir de colle
- emballage des profilés et rangement des profilés dans le container.

4.1.3 Fabrication des fenêtres et portes

La fabrication des fenêtres et portes collées conformément au présent agrément technique répondent aux exigences telles que reprises aux ATG 3233, ATG 3258, ATG 3214 et ATG 3174.

Les systèmes de fenêtres et portes en PVC revêtues d'un film collé sont toujours renforcés.

4.2 Commercialisation

La commercialisation pour la Belgique est assurée par DECEUNINCK nv – Benelux.

5 Performances du système sous agrément

5.1 Préalable

Pour la stabilité, les propriétés thermiques, les performances relatives à l'air, au vent et à l'eau, l'abus d'utilisation, l'effort de manœuvre, les performances acoustiques et la résistance au choc, il convient pour les profilés revêtus d'un film décoratif de s'en référer respectivement aux ATG 3233 pour les profilés iCOR Elegant Origin & Infinity 76(X), ATG 3258 pour les profilés iCOR Elegant Thermofibra Infinity 76(X), ATG 3214 pour les profilés iCOR Elegant Monorail et ATG 3174 pour les profilés iCOR Premier 80.

5.2 Performances spécifiques du système de fenêtres et portes revêtues d'un film collé

5.2.1 Durabilité du film

Un essai de vieillissement artificiel a été présenté pour tous les films déclarés. Les profilés dont la stabilité de teinte excède la valeur indicative de ΔE^* de 3,8 (vieillissement naturel et artificiel conformément à la NBN B25-002-5:2023) sont désignés dans les tableaux 11, 14 et 17. Les rapports d'essai sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Certains profilés collés de Deceuninck ont été soumis à des essais de vieillissement naturel sous la lumière du soleil à Bandol, en France.

5.2.2 Durabilité du collage

La durabilité du collage a été soumise à un essai de pelage sur profilés vieillis artificiellement conformément la NBN B25-002-5:2023 §6.5.3.3, faisant référence au tableau 8.

En cas de nouveaux profilés, la force de pelage est supérieure à 2,5 N/mm tandis qu'en cas de profilés vieillis, cette valeur dépasse 2,0 N/mm, l'adhérence satisfaisant dès lors aux exigences de la NBN B25-002-5:2023. Ces rapports d'essai ont été repris dans le dossier de l'UBAtc.

5.2.3 Aptitude à l'emploi du film

Les films déclarés ont résisté aux essais suivants, comme repris dans la NBN B25-002-5:2023 tableau 5 pour les profilés laqués, à -10 °C, 20 °C et 50 °C pour les couleurs claires ou à 70 °C pour les autres couleurs.

Résistance à l'usure conformément à l'ISO 7784-2: pas de dénudation du matériau de base du film.

Résistance aux rayures conformément à la NBN EN ISO 1522, absence de rupture dans le film et pas de dénudation du matériau de base du film.

5.2.4 Aptitude à l'emploi du profilé revêtu du film

Le film déclaré a résisté aux essais repris dans la NBN B25-002-5:2023 tableau 5, notamment pour l'essai de quadrillage (NBN EN ISO 2409 - classe 0, à -10 °C, 20 °C et 50 ° pour les couleurs claires ou 70 °C pour les autres couleurs. Aucun des petits éléments du quadrillage ne s'est détaché du support. Le profilé revêtu du film collé satisfait aux exigences de la NBN B25-002-5:2023 comme décrit pour les profilés laqués.

5.2.5 Durabilité de la fenêtre revêtue du film collé

La durabilité de la fenêtre revêtue du film collé a été examinée sur la base du comportement entre différents climats, conformément aux exigences du §6.9 de la NBN B25-002-5:2023, configuration d'essai conformément à la NBN EN 1121 et réalisation de l'essai conformément à la NBN ENV 13420:2011, Méthode 3. Les tableaux suivants reprennent les résultats de ce programme d'essais.

5.2.5.1 Fenêtre revêtue d'un film collé – Type iCOR Premier 80.

Tableau 19 – Comportement entre différents climats

Type de fenêtre	doubles ouvrant à la française / oscillo-battantes avec mauclair	
Cadre	P12101	P5101
Porte fenêtre largeur × hauteur (mm)	1900 x 1600	1900 x 1600
Profilé dormant (renfort)	P12101 (P11410)	P5101 (P5202)
Dim. max. ouvrant largeur × hauteur (mm)	1830 x 763	1830 x 763
Profilé d'ouvrant (renfort)	P12130 (P11413)	
Mauclair	P10221 (P11419)	
Parclose	P12143	
Couleur à l'extérieur	PVC-U revêtu d'un film ref. 1008 « brun chocolat » RAL 8022	
Couleur à l'intérieur	PVC-U blanc non revêtu d'un film, ni laqué	
Quincaillerie	Winkhaus - Activ Pilot 8 + 6 points de fermeture	
Prestations de la fenêtre à l'état initial		
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	Classe 4	Classe 4
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1	Classe 1
Déformation conf. à la NBN EN 13420	F/L = 0	F/L = 0
Prestations de la fenêtre après essai au froid Climat A (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : -10 °C)		
Déformation conf. à la NBN EN 13420	F/L = 1/793	F/L = 1/877
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1	Classe 1
Prestations de la fenêtre après essai à la chaleur Climat D (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : 75 °C)		
Déformation conf. à la NBN EN 13420	F/L = -1/4186	F/L = -1/4348
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1	Classe 1
Situation final à 20 °C		
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	4	4
Déformation conf. à la NBN EN 13420	F/L =1/588	F/L =1/606
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.	

Aucun dommage ni déformations résiduelles n'ont été constatés après l'essai. La durabilité de la fenêtre revêtue d'un film collé, examinée sur la base du comportement entre airs ambiants différents, satisfait aux exigences du §6.9 de la NBN B25-002-5:2023. La classe de perméabilité à l'air est maintenu avant et après l'essai.

5.2.5.2 Fenêtre revêtue d'un film collé – Type iCOR ELEGANT Origin & Infinity 76 X.

Tableau 20 – Comportement entre différents climats

Type de fenêtre	Double ouvrant avec mauclair
Fenêtre composée	2000 x 1600
Profilé dormant (renfort)	P5141 (P5210) Profilé équivalent à P5101 (P5202)
Dimension max. ouvrant L x H (mm)	1930 x 763
Profilé d'ouvrant (renfort)	P5150 (P17042)
Mauclair (renfort)	P5179 (P17045)
Parclose	P5316
Couleur à l'extérieur	Brun chocolat – RAL 8022 Dec 1008 – Renolit MX 8875-05
Couleur à l'intérieur	PVC-U Blanc signalisation ni laquée, ni revêtue
Quincaillerie OB	Winkhaus activPilot Select K 2 x 2 points de suspension 6 + 7 points de fermeture
Prestations de la fenêtre à l'état initial	
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	Classe 3
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 0
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Application limitée (ventail à usage manuelle, accès limité)
Prestations de la fenêtre après essai au froid Climat A (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : -10 °C)	
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 0
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Application limitée (ventail à usage manuelle, accès limité)
Prestations de la fenêtre après essai à la chaleur Climat D (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : 75 °C)	
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre
Situation final à 20 °C	
Perméabilité à l'air conformément à la NBN EN 12207	Classe 3

Aucun dommage ni déformations résiduelles n'ont été constatés après l'essai. La durabilité de la fenêtre revêtue d'un film collé, examinée sur la base du comportement entre airs ambiants différents, satisfait aux exigences du §6.9 de la NBN B25-002-5:2023. La classe de perméabilité à l'air est maintenu avant et après l'essai.

5.2.5.3 Fenêtre revêtue d'un film collé – Type iCOR ELEGANT Thermofibra Infinity 76 X.

Le comportement entre différents climats d'une fenêtre revêtue d'un film collé de type iCOR ELEGANT Thermofibra Infinity 76 X a été examinée sur une fenêtre laquée DECOROC. Les résultats sont repris dans l'ATG 2927.

Aucun dommage ni déformations résiduelles n'ont été constatés après les essais. La durabilité de la fenêtre laquée, examinée sur la base du comportement entre airs ambiants différents, satisfait aux exigences du §6.9 de la NBN B25-002-5:2023. La classe de perméabilité à l'air est maintenu avant et après l'essai.

5.2.5.4 Fenêtre revêtue d'un film collé – Type iCOR Elegant Monorail ATG 3214

Les prestations sont équivalent à ceux du système Zendow Monorail, avec résultats dans le tableau ci-dessous :

Tableau 21 – Comportement entre différents climats

Fenêtre coulissante	1990 mm x 1989 mm
Profilé dormant (renfort)	3400 (3405)
Traverse (renfort)	3410 (3411)
Dim. max. ouvrant largeur × hauteur (mm)	2 x 980 x 1869
Profilé d'ouvrant (renfort)	3410 (3411)
Parclose	3024
Couleur à l'extérieur	PVC-U revêtu d'un film collé « gris anthracite »
Couleur à l'intérieur	PVC-U blanc non revêtu d'un film collé
Quincaillerie	Chariots : 2 x Ferco Béquille : Ferco, 4 points de fermeture
Prestations de la fenêtre à l'état initial	
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	3
Résistance aux effets du vent conformément à la NBN EN 12210	C3
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.
Prestations de la fenêtre après essai au froid Climat A (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : -10 °C)	
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	3
Résistance aux effets du vent conformément à la NBN EN 12210	C3
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.

Prestations de la fenêtre après essai à la chaleur Climat D (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : 75 °C)	
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	3
Résistance aux effets du vent conformément à la NBN EN 12210	C3
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.

Aucun dommage ni déformations résiduelles n'ont été constatés après l'essai. La durabilité de la fenêtre revêtu d'un film collé, examinée sur la base du comportement entre airs ambiants différents, satisfait aux exigences du §6.9 de la NBN B25-002-5:2023. La classe de perméabilité à l'air est maintenu avant, pendant et après l'essai.

5.2.5.5 Comportement entre différents climats – évaluation

Pour les fenêtres vitrées transparentes, on admet qu'elles sont aptes à être exposées à un rayonnement solaire intense et à de fortes différences de température. Cette observation ne s'applique pas aux fenêtres comportant un panneau de remplissage non transparent.

5.3 Substances réglementées

La firme DECEUNINCK nv déclare être en conformité avec le règlement européen 1907/2006/CE concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Pour toute information, voir <http://economie.fgov.be/fr/>.

6 Pose

Telle que décrite dans les ATG 3233, ATG 3258, ATG 3214 et ATG 3174.

7 Directives d'emploi

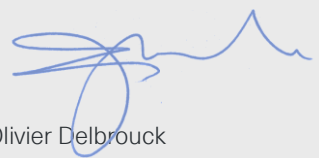
Telle que décrite dans les ATG 3233, ATG 3258, ATG 3214 et ATG 3174.

CONDITIONS POUR L'UTILISATION ET LE MAINTIEN DE L'ATG

- A.** Le présent agrément technique se rapporte exclusivement aux produits de construction dont il est fait mention dans la page de garde de ce document.
- B.** Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBAtc, de son logo, de la marque ATG, de l'agrément technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produits non conformes à l'agrément technique ni pour des produits (ainsi que ses propriétés ou caractéristiques) ne faisant pas l'objet de l'agrément technique.
- C.** L'agrément technique a été élaboré sur la base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du produit. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du produit, tel que décrit dans l'agrément technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- D.** Seuls le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, peuvent revendiquer les droits inhérents à l'agrément technique.
- E.** Les références à cet agrément technique devront être assorties du numéro d'identification ATG 2926 et du délai de validité.
- F.** Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, sont tenus de respecter les résultats d'examen repris dans l'agrément technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAtc ou l'opérateur de certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le titulaire d'agrément [ou le distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de sa propre initiative.
- G.** Les informations mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le titulaire d'agrément, le distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du produit, traité dans l'agrément technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'agrément technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'agrément technique.
- H.** L'UBAtc, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers résultant du non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou du distributeur, des dispositions du présent document.
- I.** L'agrément technique reste valable, à condition que les produits, leur fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :
- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet agrément technique;
 - soient soumis au contrôle continu de l'opérateur de certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.
- Si ces conditions ne sont plus respectées, l'agrément technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAtc.
- J.** Le titulaire d'agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBAtc, à l'opérateur d'agrément et à l'opérateur de certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBAtc, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'agrément technique.

Cet agrément technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'opérateur d'agrément, SECO/Buildwise, et sur base de l'avis favorable du groupe spécialisé "Façades", accordé le 12 décembre 2014. Par ailleurs, l'opérateur de certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de publication : 19 mars 2025.

Pour l'UBAtc, garante de la validité du processus d'agrément	 Eric Winnepenninckx Directeur	 Frederic De Meyer Directeur
Pour les opérateurs		
Buildwise	 Olivier Vandooren Directeur	
SECO Belgium	 Bernard Heiderscheidt Directeur	
BCCA	 Olivier Delbrouck Directeur	

BUTgb vzw - UBAtc asbl

Belgische Unie voor de technische goedkeuring in de bouw vzw

Union belge pour l'Agrément technique de la construction asbl

Siège social et bureaux :

Kleine Kloosterstraat 23
1932 Sint-Stevens-Woluwe

Tél. : +32 (0)2 716 44 12
info@butgb-ubatc.be
www.butgb-ubatc.be

TVA : BE 0820.344.539
RPM Bruxelles

L'UBAtc asbl est notifiée par le SPF Économie dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011.

L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément membre de :

